



*Commission de Surveillance
du Secteur Financier*

AVERTISSEMENT

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public des activités de la société de droit luxembourgeois Hush (site Internet : www.hush.lu) qui est établie à l'adresse 1 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

La CSSF informe le public que la société Hush n'est pas régulée par la CSSF et ne dispose d'aucun agrément pour la prestation de services bancaires et/ou financiers ou de services de paiement au ou à partir du Luxembourg.

Quant aux maintes références faites par la société à des notions relevant du secteur financier, notamment à la réglementation bancaire, à des offres de services financiers, à l'ouverture de comptes de paiement, à la protection et la ségrégation des fonds à recevoir ainsi qu'à la préparation d'un dossier d'agrément d'établissement de paiement, la CSSF tient à préciser, qu'à ce stade, aucune information concrète et précise sur les projets décrits par la société et aucun dossier d'instruction n'ont été soumis à la CSSF.

La CSSF n'a pas été consultée non plus par la société quant à la régularité de l'« ICO » et aucune protection relevant de la réglementation du secteur financier ne peut être assurée pour un éventuel investissement y relatif.

Luxembourg, le 26 janvier 2018